

Nanterre, le **15 AVR 2021**

ARRETE
PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION
DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION
AUPRES DU COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE
DE FONTENAY-AUX-ROSES (CLI-FAR)

Le Président du Conseil départemental,

- VU la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et la sécurité en matière nucléaire,
- VU l'ordonnance n° 2012-6 du 5 janvier 2012 modifiant les livres I^{er} et V du code de l'environnement,
- VU la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,
- VU le décret n° 2008-251 du 12 mars 2008 relatif aux Commissions Locales d'Information auprès des installations nucléaires de base,
- VU le décret n° 2019-190 du 14 mars 2019 codifiant les dispositions applicables aux installations nucléaires de base, au transport de substances radioactives et à la transparence en matière nucléaire
- VU l'arrêté du 24 novembre 2016 du Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine portant renouvellement de la CLI-FAR,

CONSIDERANT la nécessité de modifier la liste des membres de la CLI-FAR afin d'assurer le respect de l'article 1 du décret n° 2019-190 précité fixant ses règles de composition,

- A R R E T E -

Article 1 : L'article 2 relatif à la désignation du Président de la CLI-FAR est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

Monsieur Jacques Vire est désigné en qualité de Président de la CLI-FAR, en tant que représentant de la Commune du Plessis-Robinson.

Article 2 : L'article 3 relatif à la désignation du Vice-président de la CLI-FAR est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

Monsieur Serge Kehyayan est désigné en qualité de Vice-président de la CLI-FAR en tant que représentant de la Commune de Clamart.

Article 3 :

L'article 4.1 relatif aux membres à voix délibérative de l'arrêté du 24 novembre 2016 portant renouvellement de la CLI-FAR est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

4.1 Membres à voix délibérative :

- Elus

Députés et Sénateurs élus dans les Départements intéressés

- Monsieur Cédric Villani, Député de l'Essonne
- Madame Laure Darcos, Sénatrice de l'Essonne
- Monsieur Jean-Louis Boulanges, Député des Hauts-de-Seine
- Monsieur Hervé Marseille, Sénateur des Hauts-de-Seine
- Madame Anne-Christine Lang, Députée de Paris
- Monsieur Philippe Dominati, Sénateur de Paris
- Monsieur Jean-Jacques Bridey, Député du Val-de-Marne
- Monsieur Christian Cambon, Sénateur du Val-de-Marne
- Monsieur Jean-Noël Barrot, Député des Yvelines
- Madame Marta de Cidrac, Sénatrice des Yvelines

Conseiller régional de la Région intéressée désigné par son Assemblée

- Madame Carine Martini-Pemezec, Conseillère régionale d'Ile-de-France

Conseillers départementaux des Départements intéressés désignés par leur Assemblée

- Madame Brigitte Vermillet, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne
- Monsieur Jean-Didier Berger, Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine
- Monsieur Bruno Helin, Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne
- Madame Marie-Hélène Aubert, Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines

Représentants des établissements publics intéressés désignés par leur Assemblée

- Monsieur Jean-Paul Mordefroid, représentant de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay
- Monsieur Alain Lipietz, représentant de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre
- Madame Tiphaine Bonnier, représentante de l'Etablissement public territorial Grand Paris Seine Ouest
- Monsieur Bruno Drevon, représentant de la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc

Représentants des communes intéressées désignés par leur Assemblée

- Monsieur Fabien Hubert, représentant de la Commune d'Antony
 - Madame Fanny Douville, représentante de la Commune de Bagneux
 - Monsieur Christophe Gélardin, représentant de la Commune de Bourg-la-Reine
 - Monsieur Roger Rolao, représentant de la Commune de Châtenay-Malabry
 - Monsieur Nicolas Bost, représentant de la Commune de Châtillon
 - Monsieur Serge Kehyayan, représentant de la Commune de Clamart,
 - Madame Cécile Collet, représentante de la Commune de Fontenay-aux-Roses
 - Madame Dominique Trichet Allaire, représentante de la Commune de Malakoff
 - Madame Carmélina de Pablo, représentante de la Commune de Montrouge
 - Monsieur Jacques Vire, représentant de la Commune du Plessis-Robinson
 - Madame Chantal Brault, représentante de la Commune de Sceaux
 - Monsieur Hamidou Samaké, représentant de la Ville de Paris
- Collège des Associations

Représentants d'associations de protection de l'environnement œuvrant dans les départements intéressés

- Monsieur Pierre Salmeron, Président de la Fédération Sud Environnement
 - Monsieur Peter Schnürle, Président de l'Association pour la Protection du Coteau Boisé du Panorama à Fontenay-aux-Roses
 - Monsieur Christian Bourdeaux, représentant de l'Association Sud Environnement
 - Monsieur Richard Gilquart, représentant de l'Association Graines de Ville
 - Monsieur Michel Riottot, Vice-président d'Environnement 92
- Collège des Syndicats

Représentants des organisations syndicales de salariés représentatives dans les entreprises exploitant les installations nucléaires de base intéressées ou les entreprises extérieures mentionnées au IV de l'article L. 230-2 du code du travail

- Monsieur Marc Ammerich, représentant de la CFDT Pers Energie Atomique Île-de-France CFDT - (SPEA CFDT) du CEA
- Monsieur Jean-Michel Bouldoires, secrétaire adjoint de la Section syndicale CFE-CGC de Fontenay-aux-Roses du CEA
- Monsieur Germain Rousselet, représentant de la CGT du CEA
- Monsieur André Virlon, représentant Union Nationale des Syndicats Autonomes/Syndicat Professionnel des Acteurs de l'Énergie du CEA
- Monsieur Gilles Reynaud, Président de l'Association Ma Zone Contrôlée

- Collège des personnes qualifiées et des représentants du monde économique

Représentants des intérêts économiques locaux, notamment des représentants des chambres consulaires territorialement compétentes

- Madame Marie-Christine Oghly, représentante de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine
- Madame Michèle-Elisabeth Morin, ancienne ingénieure hygiène sécurité sûreté nucléaire

Représentants d'instances territorialement compétentes d'ordres professionnels régis par le code de la santé publique

- Monsieur Christian Hugue, Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine de l'Ordre des Médecins
- Monsieur Armand Semerciyan, Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine de l'Ordre des Médecins

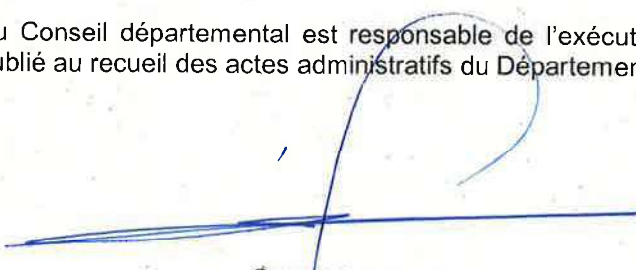
Personnalités désignées au titre de leurs compétences dans les domaines de la sécurité nucléaire ou de la communication et de l'information

- Monsieur Jean-Paul Grall, chargé d'évaluation de la maîtrise des risques radiologiques et nucléaires au sein du Bureau d'expertise des installations de traitement et d'entreposage des déchets et effluents à l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire
- Monsieur Stéphane Jacquot, ancien Président de la CLI-FAR

Les autres dispositions restent inchangées.

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié à Monsieur le Préfet du Département des Hauts-de-Seine, Monsieur le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), Madame la Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, Messieurs les Présidents des Départements et des Etablissements Publics Territoriaux intéressés, Mesdames et Messieurs les Maires des communes intéressées, Monsieur le Directeur du CEA Paris-Saclay, Madame la Présidente de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN).

Article 5 : Monsieur le Président du Conseil départemental est responsable de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.


Georges Siffredi

Les litiges concernant cet arrêté doivent être portés devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322-95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de la notification.